

LES JOURNÉES D'AVIGNON DE LA FNCC

Chaque année depuis 1967, la FNCC réunit ses adhérents en Assemblée générale à Avignon et y organise un grand rendez-vous public sur un thème central des politiques culturelles. S'inscrivant dans la tradition de dialogue entre élus, artistes et professionnels de la culture inaugurée par Jean Vilar, la FNCC a à cœur de veiller à ce que jamais ne se rompe le lien indispensable entre forces de création artistique et forces de décision politique.

Depuis 2007, ces journées de réflexion sont réalisées en partenariat avec le Festival d'Avignon. Les années 2008 et 2009 ont été consacrées à l'évaluation des politiques culturelles. L'édition de 2010 a été marquée par un Forum national des associations d'élus réunissant, pour la première fois, dix associations représentant l'ensemble des échelons des pouvoirs locaux. Ce forum, intitulé "Pour une république culturelle décentralisée, l'engagement solidaire des collectivités territoriales" a été l'occasion d'une cosignature par les Présidents de la Déclaration d'Avignon. Par ce document, chaque association d'élus s'engage, par elle-même et en partenariat avec les autres, à placer la culture au centre des politiques publiques.



POURQUOI ADHÉRER À LA FNCC ?



Vous êtes élu(e) à la culture d'une collectivité territoriale : commune rurale, ville petite, moyenne ou grande, de banlieue, communauté de communes ou d'agglomérations, conseil général, conseil régional,

la FNCC vous concerne.

Nous sommes, comme vous, des élu(e)s à la culture, réunis au sein de cette Fédération pluraliste. Avec elle, nous avons activement milité notamment pour :

- le 1% du budget culturel de l'Etat,
- la création des services culturels dans les collectivités,
- la légitimité des délégations à la culture au sein des conseils municipaux, intercommunaux, généraux et régionaux,
- la place de la voix des élus à la culture dans les instances nationales : Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel, Conseil national du Livre, CNC...

Par cet engagement militant et par l'exercice d'une veille exigeante sur toutes les dimensions de l'action culturelle, la FNCC a fortement contribué à l'inscription de l'art et de la culture au cœur des politiques publiques.

bulletin d'adhésion téléchargeable
sur le site : www.fncc.fr



FNCC : 15 rue Léon Lamaizière
42003 Saint-Etienne Cedex 1

tél : 04 77 41 78 71

télécopie : 04 77 38 20 48

www.fncc.fr
contact@fncc.fr



FÉDÉRATION
NATIONALE DES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
POUR LA
CULTURE

échanger
convaincre
écouter
construire
inventer
proposer
partager
s'engager

ensemble

FNCC

FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR LA CULTURE

Fondée en 1960 à l'initiative de l'homme politique et écrivain Michel Durafour, la FNCC a concrétisé la volonté des collectivités territoriales de faire valoir leur propre engagement culturel.

Réunissant des élus de l'ensemble des échelons territoriaux et de toute sensibilité politique (plus de 550 collectivités), elle a su devenir pour le champ culturel un élément fédérateur entre l'ensemble des associations d'élus.

La FNCC est également en dialogue constant avec le Sénat et l'Assemblée nationale ainsi qu'un interlocuteur incontournable du ministère de la Culture auquel elle est liée par une convention triennale depuis 2001.



La FNCC a eu à cœur d'établir des liens étroits avec les milieux professionnels – artistes et opérateurs culturels – ainsi qu'avec les acteurs associatifs.

Lieu privilégié de dialogue, d'échange d'expériences et de réflexions partagées entre les élus à la culture, la FNCC contribue à l'élaboration des politiques culturelles publiques au plus près des territoires. Depuis 1998, une Charte en énonce les principes premiers.

Travaillant à la croisée de toutes les forces culturelles et artistiques, la FNCC s'est donnée librement et en toute indépendance une mission de médiation et de veille.

les instances nationales Le pluralisme constitue le principe intangible du fonctionnement de la FNCC. Son Conseil d'administration tout comme son Bureau sont composés de manière paritaire d'élus de l'ensemble des sensibilités politiques républicaines. La présidence, alternée, est renouvelée tous les trois ans. Le Bureau se réunit tous les mois.

les commissions A la FNCC, ce sont les élus eux-mêmes qui prennent en charge les décisions et la représentation de la Fédération, épaulés par une équipe administrative réduite. Outre ses commissions organiques (finances, développement territorial, communication), la FNCC a mis en place diverses commissions et groupes de travail se réunissant en fonction de l'actualité des politiques culturelles : communes rurales, livre et lecture publique, architecture et patrimoine(s), spectacle vivant, international et francophonie, musiques actuelles, cinéma, sciences arts et numérique, agenda 21 de la culture, enseignements artistiques, éducation artistique et culturelle.

le centre de formation La FNCC a reçu en 1992 l'agrément du ministère de l'Intérieur pour son Centre de formation des élus. Les sessions, qui portent sur l'ensemble des enjeux des politiques culturelles, sont organisées à Paris et en région. Car c'est au plus de près des territoires que la FNCC a à cœur de s'engager pour soutenir les élus à la culture. La tenue de colloques et tables rondes que la FNCC organise, seule ou avec des organismes extérieurs, complète l'offre de formation.

les délégués régionaux Dans la plupart des régions de France, des adhérents portent la mission d'établir un lien et une écoute mutuelle entre la FNCC et les élus.

www.fncc.fr, site de la FNCC, rend compte des activités de la Fédération et propose le calendrier des sessions de formation. Un espace réservé aux adhérents donne accès à toutes les publications de la FNCC. Un blog va permettre l'échange.

l'information s'appuie sur une lettre informatique bimensuelle, **la Lettre d'Echanges**. Destinée à l'ensemble des adhérents et partenaires de la FNCC, elle suit les débats nationaux relatifs à la culture et propose des notes de lectures régulières. Elle propose aussi un regard sur les réalisations de ses adhérents.



publications La FNCC publie des guides, recueils d'entretiens ou encore un ouvrage retraçant l'histoire de la FNCC, de 1960 à 2010, réalisé en partenariat avec le Comité d'histoire du ministère de la Culture pour les 50 ans de la Fédération. Par voie de communiqués, elle rend publique l'approche pluraliste de ses élus sur les grands débats d'actualité.

50 ANS DE TRAVAIL - 550 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ADHÉRENTES - 500 ÉLUS PARTICIPANT AUX SESSIONS DE FORMATION CHAQUE ANNÉE